

Amiens, le 14 septembre 2020,

Dossier suivi par :

Anne-Isabelle RAMANANTSITOHAINA

Inspectrice d'Académie-
Inspectrice Pédagogiques Régionale
D'Education Musicale

Ai.ramanantsitohaina@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Madame Anne-Isabelle RAMANANTSITOHAINA
Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Education Musicale

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale
et de chant choral

S/C du chef d'établissement

Objet : LETTRE DE RENTREE 2020

Préambule commun à toutes les disciplines

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental des enseignants pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille lors de la crise sanitaire. Nous espérons que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer.

Cette rentrée scolaire fait donc suite à une longue période singulière, marquée par la généralisation de l'enseignement à distance.

En dépit de sa complexité et des risques de fragilisation des élèves, cette situation inédite a révélé la capacité des personnels à s'adapter pour assurer la continuité du service public d'éducation. De fait, les apprentissages et les expérimentations que vous avez engagés sont autant de points d'appui précieux qui vous aideront à bâtir les progressions à venir, en articulation avec les programmes. Nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics. Votre rôle est primordial dans la prévention du décrochage et de l'inclusion de tous les élèves.

Cette année correspond à la poursuite de la réforme des lycées en classe de terminale. Le BO du 31 juillet 2020 précise ainsi les nouvelles modalités des épreuves communes et des épreuves de spécialité : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770

La préparation des élèves au Grand oral et, d'une manière générale, l'intégration de la maîtrise de la langue écrite dans les pratiques deviennent un enjeu fondamental pour préparer les élèves aux exigences des épreuves de baccalauréat, de l'enseignement supérieur autant que de la vie professionnelle.

En ce qui concerne le collège une attention toute particulière sera donnée à l'accompagnement personnalisé des élèves : ainsi tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs seront au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire et le dispositif *Devoirs faits*, essentiel pour assurer cet accompagnement, est renforcé.

Les inspecteurs vous assurent de leur présence et de leur disponibilité pour vous accompagner de façon individuelle ou collégiale, dans tous ces défis éducatifs communs et ceux spécifiques à chaque territoire. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à votre épanouissement et à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

EDUCATION MUSICALE ET PROTOCOLE SANITAIRE

A l'instar de la fiche « Repères pour l'éducation musicale, les pratiques vocales et le chant choral en contexte covid », parue récemment sur Eduscol, une réflexion nationale sur les pratiques instrumentales est en cours. Le fruit de ces échanges sera, comme le précédent texte, affiché sur notre site disciplinaire (<http://musique.ac-amiens.fr/>) dans l'onglet « pédagogie ».

Nous pouvons en retenir la substance suivante : « Le protocole sanitaire précise que « *la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (...) est permise* ». Par conséquent, l'utilisation d'instruments de musique, qu'ils soient partagés par les élèves d'une même classe (petites percussions, claviers percussion, baguettes, guitares, équipement pédagogique spécifique) ou bien à usage exclusivement personnel (instruments personnels amenés par les élèves) est possible ».

En tout état de cause, les pratiques instrumentales, pour être sécurisées, doivent être adaptées aux locaux et se conformer aux consignes sanitaires. J'en rappelle ici les points essentiels :

- Lavage des mains avant et après l'usage des instruments et outils pédagogiques à disposition
- Aucun échange de matériel ni d'instrument entre les élèves.
- Aération très fréquente des locaux.
- Distanciation de deux mètres entre les instruments, aucun face à face.

PEDAGOGIE DISCIPLINAIRE

Sur le plan didactique et pédagogique, les axes sur lesquelles j'appelle votre attention cette année sont les suivants :

Deux axes incontournables

- Chanter avec un masque : Il est possible de chanter avec un masque sous réserve d'adapter sa pédagogie : ménager des temps de pause en alternant les pratiques d'écoute et les pratiques de production, insister sur l'articulation, la gestion d'un souffle maîtrisé pour une conduite de phrases adaptée, alterner les postures debout et assises ainsi que les groupes pour ménager les énergies. En tout état de cause, se souvenir qu'en ce domaine comme en d'autres la force est contreproductive. Elle ne génère aucune puissance vocale, bien au contraire abîme les cordes vocales et ne stimule en aucune façon la capacité à percevoir des élèves.
- La qualité artistique des productions : un registre vocal adapté aux élèves. Le plan choral et le vademecum de l'enseignement facultatif de chant choral insistent sur la nécessaire qualité artistique des productions. Un registre vocal adéquat en est un des éléments essentiels et s'avère plus que nécessaire lorsque l'on chante avec masque.

Quatre axes essentiels

- L'articulation entre enseignement présentiel et enseignement à distance. Il s'agit de garder et développer le bénéfice de votre travail durant le confinement, notamment sur le plan des outils informatiques et de l'autonomie de l'élève tout en amorçant une réflexion sur les différents temps d'apprentissage (au sein et hors de la classe) .
- Les compétences orales, du collège au grand oral du baccalauréat. L'épreuve dite du Grand oral dans le cadre de la réforme du baccalauréat engage l'ensemble des professeurs à la préparation des élèves sur l'ensemble de leur parcours scolaire.
- L'articulation entre individuel et collectif. La démarche de projet qui innove désormais notre discipline et le développement de l'autonomie de l'élève nous amène à investir le potentiel d'apprentissage que génère une bonne interaction entre élèves et groupes d'élèves.
- Les valeurs républicaines. Dans une société bousculée par des problématiques sanitaires et sociétales, l'école reste le lieu de cohésion autour de ces valeurs. Notre discipline a, en ce domaine, un rôle à jouer.

Au cours de votre travail réflexif et lors de l'élaboration de vos séquences et projets, je vous invite à investir au moins l'un de ces quatre axes dont la présentation ci-dessus n'a rien de hiérarchique. Ces axes ont vocation à traverser les différentes formations offertes au P.A.F.

FORMATION CONTINUE

Le plan académique de formation (P.A.F.) est accessible à l'adresse suivante. Outre les stages à public désigné (Formation des formateurs, néo-titulaires, professeurs en lycées et contractuels) sont programmés trois stages à candidature individuelle. Un mail vous a été envoyé à ce sujet.

- Développement des usages du numérique éducatif « Posture enseignante et compétences de musicien »
- Pratiques diversifiées en éducation musicale « Pratiques instrumentales et corporelles »
- Ecologie sonore et mieux vivre ensemble

Professeure ressource : Claire DUCROCQ (claire.ducrocq@ac-amiens.fr) , coordinatrice du Plan académique en éducation musicale.

Les professeurs souhaitant suivre la préparation au concours de l'agrégation interne peuvent prendre directement contact avec moi (ai.ramanantsitohaina@ac-amiens.fr)

La période de confinement a par ailleurs fait apparaître un besoin important en termes de formation continue à distance. Elle nous a amené à créer un espace M@gistère sur lequel chacun d'entre vous peut, sous réserve de l'accord de l'IA-IPR, déposer des ressources pédagogiques. Comme vous en aviez été informés l'an dernier, les formateurs nourrissent cet espace partagé et se mettent à votre disposition pour affiner vos éventuelles propositions.

Lien : <https://magistere.education.fr/ac-amiens/> Assurer la continuité pédagogique en éducation musicale.

Professeur ressource : Vincent LOUETTE (vincent.louette@ac-amiens.fr), Interlocuteur académique pour le numérique ; gestion du site académique.

Vos éventuelles propositions pédagogiques seront envoyées aux différents formateurs selon la répartition suivante :

AXE PEDAGOGIQUE	Envoi selon votre département	FORMATEURS
Projet musical	80	Florence DENEUX (florence.coffigniez@ac-amiens.fr)
	02	Vincent BOYTARD (vincent.boytard@ac-amiens.fr)
	60	Marie DUBOIS (marie.dubois@ac-amiens.fr)
Pratiques numériques	02	François DEGROTE (fdegroote@ac-amiens.fr)
	02 et 60	Sandrine LECLET (Sandrine.leclet@ac-amiens.fr)
	80	Vincent LOUETTE (Vincent.Louette@ac-amiens.fr)
Pratiques de perception	Académie	Alexandra GODFROY (Alexandra.Godfroy@ac-amiens.fr)
Enseignement en lycée	60	Rachel JAQUOT (rachel.jaquot@ac-amiens.fr)
	80	Claire DUCROCQ (claire.ducrocq@ac-amiens.fr)
	80	Pierre-Edouard PECOURT (Pierre-Edouard.Pecourt@ac-amiens.fr)
	02	Nathalie DOYHAMBOURE (nathalie.doyhamboure@ac-amiens.fr)
Evaluation	02	Rachel JAQUOT (rachel.jaquot@ac-amiens.fr)
	60	Alexandra GODFROY (Alexandra.Godfroy@ac-amiens.fr)
	80	François DEGROTE (fdegroote@ac-amiens.fr)
CHAM	Académie	Vincent LOUETTE (Vincent.Louette@ac-amiens.fr)
Education artistique et culturelle (partenariats)	Académie	Corinne DUTILLOY (Corinne.dutilloy@ac-amiens.fr) Peter TENIERE (peter.teniere-ac-amiens.fr) pour les actions avec l'Orchestre de Picardie.
Pratiques instrumentales	Académie	Florence DENEUX
Pratiques vocales	60	Sandrine DIVANAC'H sandrine.dunaime@ac-amiens.fr
	02 et 80	Nathalie DOYHAMBOURE (nathalie.doyhamboure@ac-amiens.fr)
Articulation entre diverses pratiques au service d'une compétence	60	Alexandra GODFROY (Alexandra.Godfroy@ac-amiens.fr)
	02 et 80	Sandrine DIVANAC'H (sandrine.dunaime@ac-amiens.fr)
Compétences disciplinaires et transversales. (méthodo, maîtrise de la langue, citoyenneté Etc).	60	Alexandra GODFROY (Alexandra.Godfroy@ac-amiens.fr)
	02	François DEGROTE (fdegroote@ac-amiens.fr)
	80	Myriam OGER (myriam.oger1@ac-amiens.fr)
D.N.L. Discipline non linguistique	Académie	Vincent BOYTARD (vincent.boytard@ac-amiens.fr)
Enseigner en REP+	Académie	François DEGROTE (fdegroote@ac-amiens.fr)
Les orchestres au collège et au lycée	Académie	Maxime TUNCQ (maxime.tuncq@ac-amiens.fr) référent Association Orchestre à l'école

MISE EN ŒUVRE DU PLAN CHORAL

Le plan choral se déploie dans le cadre de l'enseignement facultatif de chant choral, des chœurs académiques, et durant les temps forts que sont la rentrée en musique, le festival écoles en chœur et la fête de la musique. Les enquêtes auxquelles vous avez répondu l'an dernier, outre qu'elles témoignent de votre engagement en ce domaine, me permettent d'appeler votre attention sur deux points : L'enseignement facultatif de chant choral s'appuie sur un projet pédagogique annuel qui s'inscrit dans 72 heures d'enseignement comprenant une heure hebdomadaire et 36 autres heures annualisées. Par ailleurs, les élèves inscrits à l'enseignement facultatif de chant choral peuvent bénéficier dans le cadre du DNB d'une valorisation dont les modalités sont inscrites dans le « Vademecum pour le chant choral à l'école, au collège et au lycée ». En ce sens, cet enseignement fait l'objet d'une évaluation de compétences dont le bulletin de l'élève doit rendre compte.

Notre Association chorale de l'Académie d'Amiens (AC2A) valorise et soutient des projets chorals ambitieux, en partenariat avec Canope (projets DCCE, Développement du chant choral à l'école). Cette association a vocation à fédérer l'ensemble des professeurs de notre académie.

Nous avons souhaité témoigner des nombreux travaux menés par les professeurs et leurs élèves durant la période de confinement. Ainsi, une page dédiée sur le site académique que vous pouvez toujours nourrir en m'adressant vos propositions, recense notamment des chœurs et pratiques instrumentales à distance.

Lien : <http://musique.ac-amiens.fr/159-la-pratique-musicale-a-distance.html>

Professeurs ressources :

- Guillaume CUITOT (guillaume.cuitot@ac-amiens.fr), président de l'association AC2A
- Daniel GOSSE (daniel.gosse@ac-amiens.fr), coordonnateur du festival de Coucy-le-Château).
- Joël Vancraeynest (joel.vancraeynest@ac-amiens.fr); chargé de mission action culturel (DSDEN Oise), à mettre en copie pour toute candidature au chœur académique de l'Oise.

TEXTES OFFICIELS

- Tous les programmes (collège, lycée, enseignement facultatif de chant choral, CHAM) et les textes régissant notre discipline sont accessibles sur notre site à la rubrique « pédagogie » <http://musique.ac-amiens.fr/>
Dans la mesure où la continuité pédagogique et la réflexion sur le projet d'orientation de l'élève s'impose à tous, je vous invite à compulsier, même si vous n'êtes pas professeur en lycée, les textes ci-dessous :
- Les programmes régissant l'enseignement optionnel et l'enseignement de spécialité (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) et les documents d'accompagnement afférents, accessibles sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/cid144164/musique-bac-2021.html>
- L'épreuve orale terminale du baccalauréat (dite épreuve du Grand oral), NOR : MENE2002780N - Note de service n° 2020-036 du 11-2-2020

Enfin, je rappelle que les informations et enquêtes nécessaires au pilotage de notre discipline ne se font que par le biais de votre adresse académique (que vous soyez professeur dans le public ou le privé). Il convient donc de l'activer et de la compulsier régulièrement.

La période de confinement a démontré, s'il en était besoin, la force de votre engagement et de votre travail pour les élèves, pour la discipline et pour l'école en général. J'espère que l'année scolaire 2020-21 sera plus sereine pour chacun d'entre vous et qu'elle vous apportera toutes les satisfactions professionnelles et personnelles souhaitées.

Bien cordialement,



A.I. RAMANANTSITOHAINA